

BULLETIN D'ADHÉSION

Nom	Nom de l'Entreprise.....
Prénoms
Date de naissance	Forme juridique
Lieu de naissance	N° Registre Commerce ou Siret.....
N° de licence(s)	Code NAF.....
.....	
Activités artistiques :	
Adresse du Siège social	
Adresse de correspondance (si différente)	
N° de Téléphone.....	N° de Télécopie.....
E-mail	Site Web

Pièces à fournir

- Votre demande d'adhésion sur papier à en-tête de votre structure précisant vos activités, les spectacles créés et en projet,
- Le présent bulletin d'adhésion rempli, daté et signé,
- une photocopie de l'arrêté de la licence d'entrepreneur de spectacles en cours de validité,
- l'extrait K bis de votre registre de commerce daté de moins de 3 mois ou pour une association, copie de la publication au JO,
- l'extrait de votre casier judiciaire daté de moins de 3 mois,
- la photocopie de votre carte d'identité nationale ou de votre passeport,
- un chèque de droit d'entrée et cotisation de 175 € établi à l'ordre du SNES (montant de la cotisation 175 € pour chacune des deux premières années d'adhésion, à compter de la troisième année d'adhésion, le montant de la cotisation sera indexé sur votre chiffre d'affaires*).

- CA annuel inférieur à 100 K€ : 175 €
- CA annuel compris entre 100 et 500 K€ : 350 €
- CA annuel compris entre 500 K€ et 1 M€ : 500 €
- CA annuel compris entre 1 M€ et 2 M€ : 600 €
- CA annuel compris entre 2 et 5 M€ : 650 €
- CA annuel supérieur à 5 M€ : 960 €



Les statuts recommandent d'être parrainé par un membre du syndicat, mais ceci ne revêt aucun caractère obligatoire.

Nom(s) du ou des éventuels parrains :

Le signataire du présent bulletin d'adhésion reconnaît qu'il a pris connaissance des Statuts et du Règlement Intérieur, qu'il s'engage à respecter.

Fait à

Le

Signature